



Analyser la charge de travail

pour une amélioration de la qualité de vie au travail dans le secteur culturel

7H / 1 JOUR

Par **Audrey Boistel** Titulaire d'un DEA en droit social et spécialiste de l'activité artistique et du droit du travail, elle a été, de 2019 à 2023, co-directrice adjointe du Ballet du Nord - Centre Chorégraphique National – à Roubaix.

Le secteur culturel, bien que confronté à une perte d'attractivité accentuée depuis la crise du covid, offre des opportunités d'emploi intéressantes. Seulement voilà, la dimension vocationnelle de ces métiers ne suffit plus à justifier les mauvaises conditions d'exercice (surcharge de travail, salaire plus bas que dans d'autres secteurs, personnel peu formé au management...). La charge de travail est un concept complexe influencé par de nombreuses variables (facteurs personnels, facteurs organisationnels...). Négligée, elle peut avoir un impact négatif sur la santé des salarié·es et sur l'organisation du travail. Analysée, évaluée et régulée, elle constitue un atout de réussite pour pérenniser une équipe et développer les projets artistiques et culturels de sa structure.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de/d' :

- Définir la charge de travail
- Analyser et évaluer sa charge de travail et celles de ses collaborateur·ices
- Identifier le rôle du manager dans la répartition de la charge et les leviers d'amélioration

Publics concernés

Toute personne souhaitant développer ou ayant des responsabilités d'encadrement ou de coordination d'équipes ou de santé au travail : direction, direction artistique, responsable de service (administration RH, relations avec les publics, action culturelle, communication, technique), etc dans des structures artistiques et culturelles (équipes artistiques, équipements, collectivités territoriales).

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucune connaissance préalable autre que d'être en situation de direction, d'encadrement d'équipe ou de coordination du travail de ses collègues dans le secteur culturel ou souhaitant accéder à ses responsabilités.

Contenu de la formation Il pourra être adapté en fonction de la composition du groupe.

Introduction : spécificités du secteur artistique et culturel et disparités des cadres de travail entre petites compagnies et structures labellisées.

- Définition de la charge de travail
- Analyse de la charge de travail
- Évaluation de la charge de travail
- Rôle du manager dans la répartition de la charge
- Identification des leviers de régulation de la charge de travail

Modalités pédagogiques

Cette formation alterne exposé théorique (apports théoriques, pédagogie interrogative) et exercice pratique, via notamment des exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participant-es (pédagogie active interrogative). La pédagogie active est priorisée, par un partage d'expériences, des mises en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque personne suivant la formation. Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chaque participant-e pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

Modalité d'accès, de suivi et d'évaluation

Avant la formation, chaque personne souhaitant participer à la formation est invitée à compléter un [questionnaire de positionnement](#) permettant d'exprimer directement à la responsable pédagogique sa situation et ses attentes.

Une [feuille de présence](#) est signée par demi-journée pour les formations en présentiel.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide d'auto-diagnostic, de mises en situation, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une [évaluation qualitative](#) est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition des personnes ayant participé à la formation.

Une [attestation individuelle de fin de formation](#) est remise aux personnes ayant assidument participé à la formation.

Une [évaluation « à froid »](#) est réalisée environ 3 mois après la fin de la formation pour appréhender les résultats de la formation.

Moyen et accessibilité

Taille du groupe : entre 4 et 10 personnes.

En dessous de ce seuil, Filage se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.

Une session de formation peut être [programmée dès lors qu'un groupe de 4 personnes se crée](#).

[La formation se déroulera en Présentiel](#). En fonction du nombre et de la composition des stagiaires, elle se tiendra dans une de nos structures lilloises partenaires (à déterminer).

Nos formations sont [accessibles](#) aux personnes handicapées moteur dans certaines salles de structures partenaires. Contactez-nous pour que nous prenions les dispositions nécessaires pour vous accueillir au mieux. D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Filage est doté d'une référente handicap et peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Tarifs et modalités d'inscription

Tarif pour une personne : 300€ HT + 60€ (TVA 20%) = **360€ TTC**

Prise en charge et financement : Contactez-nous, nous pouvons vous conseiller sur les possibilités de prise en charge en lien avec nos partenaires réguliers ([AFDAS](#), [Pôle Emploi](#)...). (Attention les délais de traitement des demandes de prise en charge des opérateurs publics peuvent varier de 2 à 4 semaines).

Date limite d'inscription : inscription définitive au plus tard 8 jours avant le début de la formation, selon nos [Conditions générales de vente](#).

Contact : Anne-Sophie Mellin, responsable pédagogique et référente handicap
03 20 47 81 72 – formation@filage.fr

[TOUS NOS PROGRAMMES DE FORMATION SUR WWW.FILAGE.FR](http://WWW.FILAGE.FR)
